

ÉDITORIAL

LORSQUE LE PRINTEMPS REVIENT...

Revient aussi pour l'association le temps de la mise en place d'un nouveau programme d'activités !

Même si certains ont lieu toute l'année, aux beaux jours, entre le 24 mars et le 14 octobre nous ne vous proposons pas moins de 32 moments d'animations !

Parce qu'on y croit !

Parce qu'on pense que c'est utile !

Parce qu'on a encore la foi !

A travers ces animations, nous poursuivons le double but de faire s'approprier leur patrimoine pour nos habitants et celui de montrer à nos visiteurs que la Champagne, que l'Aube que le PNRFO valent la peine de s'y arrêter quelques jours pour les découvrir.

Et surtout dans ces moments de grisaille où l'optimisme n'est pas toujours présent, nous souhaitons vous faire plaisir et nous faire plaisir !

Treize sorties seront au programme de nos randonnées mensuelles (2 au mois d'août !). Vous connaissez bien le Brevet pédestre, vous appréciez la randonnée gourmande ou la randonnée au crépuscule, pourquoi ne pas essayer la randonnée « à

deux bâtons » un peu plus sportive ou la multi-randonneurs qui associe les cyclistes, les cavaliers avec les marcheurs !

Si vous souhaitez plus d'observations « nature », faune et flore autour de Géraudot ou la « rando des chiros » seront pour vous !

Si vous êtes plus orientés « patrimoine », outre nos dévoués guides bénévoles qui vous feront découvrir leur village, vous pourrez participer aux circuits que nous terminons de vous concocter : le circuit du vitrail dans les églises du Parc, celui des œuvres de la Sainterie de Vendevre, d'une porte du Parc à l'autre (Troyes et Bar sur Aube) l'évocation des foires de Champagne, ou la reprise du circuit « Beau XVI^e » avec maintenant un livret d'accompagnement.

Quelques moments musicaux seront à partager et enfin en octobre, nous nous associerons aux organisateurs du festival « Ecol'Aube » dont nous partageons les objectifs, pour qu'il puisse se dérouler sur notre territoire !

Je vous ai entendus, vous avez dit : « c'est quand, c'est où ? » à vous de chercher, oh

SOMMAIRE

- Éditorial.....p. 1
- Le marais du Longsols, fragile petit trésor humide.....p. 2 et 3
- La sainterie de Vendevre-sur-Barse, une manufacture d'art chrétienp. 4 et 5
- Savez-vous que ?p. 6
- Actualités du Parc.....p. 6
- Retour sur nos activités.....p. 7
- Animations.....p. 8
- Abonnement.....p. 8

pas très loin, tous les renseignements sont disponibles sur notre site (www.amis-parc-forêt-orient.fr), sur nos documents papier ou sur le calendrier de l'Office de Tourisme et puis pour les toutes prochaines manifestations, il vous suffit de poursuivre cette intéressante lecture jusqu'à la page 8 de « l'Escarboucle » !

Armande Spilmann



Visite de Bossancourt

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

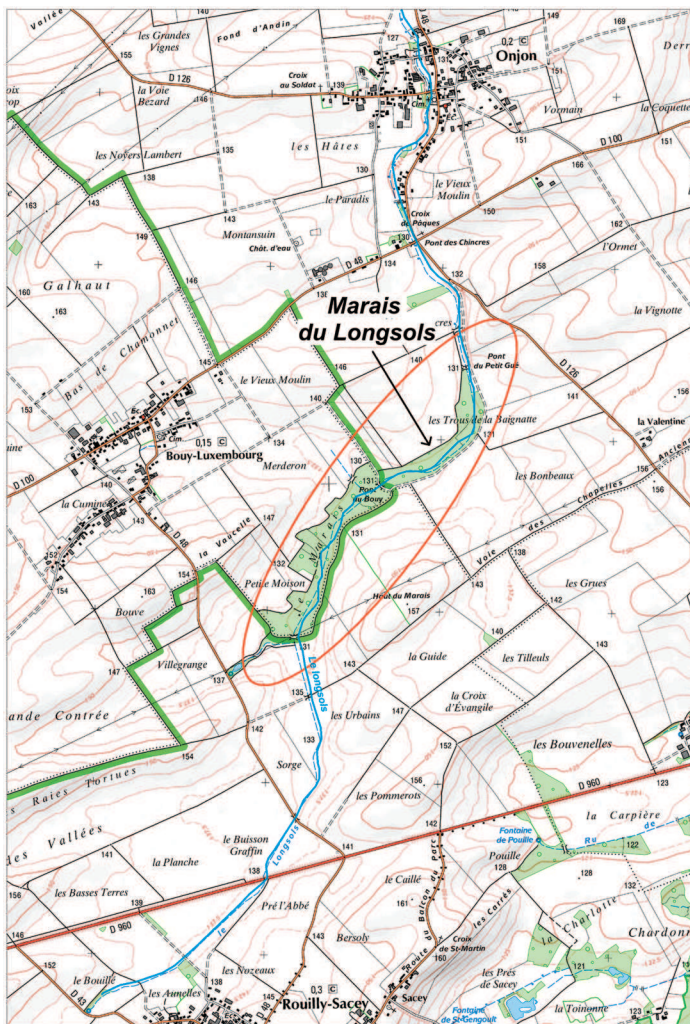
L'Assemblée Générale des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient aura lieu le **vendredi 05 avril 2013** à partir de **17h15** à la **salle des fêtes de Dosches**.

Elle sera suivie d'un verre de l'amitié à 19h30 et d'une conférence sur « **Les oiseaux des Grands lacs de Champagne** » à **20h00** présentée et animée par le PNRFO, le Ligue de Protection des oiseaux et Jean-Marc THIOLLAY, ornithologue. Elle présentera l'intérêt des Grands Lacs et leurs abords pour l'accueil de populations d'espèces ornithologiques en période de reproduction, de migration ou d'hivernage.

Sur la frange Nord-Ouest du Parc, la Champagne crayeuse déroule ses amples ondulations cultivées, parsemées d'îlots boisés, sur un sol calcaire, tendre et perméable, la craie.

Singulièrement, elle recèle des ressources en eau, parfois souterraines et fluctuantes, mais est aussi traversée de quelques cours d'eau (l'Auzon, le Longsols, le Melda). Blotties à proximité, de petites zones de marais cachent une grande richesse biologique.

C'est pour confirmer cette richesse que le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient a lancé en 2012 une étude écologique sur le marais du Longsols.



Localisation Longsols

Le ruisseau du Longsols prend sa source à l'ouest du village de Rouilly-Sacey. Il traverse ensuite de façon rectiligne ce paysage de Champagne crayeuse et rentre dans le marais par son flanc Est.

Le Marais du Longsols, connu localement sous l'appellation "marais de Bouy", se trouve sur le finage de 3 communes : Rouilly-Sacey, Bouy-Luxembourg et Onjon.

C'est un marais tourbeux de 33 ha, en grande partie boisée, et présentant une physionomie plus ouverte sur l'aval.

LE MARAIS DU LONGSOLS, FR



Crédit photo :
Pascal Larmande

Marais Longsols

Historiquement, il couvrait une plus grande surface. Mais il a subi d'importants remaniements lors des périodes de remembrement, entre 1960 et 1980. Certaines zones du boisement furent alors supprimées, remodelées afin d'offrir aux agriculteurs des parcelles plus grandes et mieux agencées. A la même période, le cours d'eau fut reprofilé, pour gérer les problèmes d'inondation qui touchaient fréquemment les trois communes.

Durant l'année 2012, le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient a mis en œuvre un diagnostic écologique de cette zone de marais, au travers d'inventaires de terrain et de rencontres avec les usagers du site.

Le but de cette action était d'actualiser les connaissances environnementales, de mieux comprendre le fonctionnement hydraulique du marais et les pratiques passées et actuelles qui ont permis l'entretien et la survie de ce milieu humide.

Le réseau hydrologique de la zone humide est très complexe, constitué d'un cours d'eau principal, d'un ancien cours d'eau, ainsi que d'une multitude d'annexes hydrauliques et de mares (plus d'une vingtaine), ces entités étant imbriquées les unes dans les autres. Ces éléments hydrologiques offrent ainsi une mosaïque d'habitats humides. Cette mosaïque contribue à sa richesse biologique puisque bon nombre d'espèces animales et végétales y sont affiliés. De nombreux animaux rares y trouvent d'ailleurs refuge comme ce petit crustacé, le Lépidure, véritable fossile vivant.



Crédit photo : Jean-François Cart

Lepidurus Apus

Ce sol gorgé d'eau est à l'origine du peuplement forestier particulier du marais. L'aulnaie-fresnaie marécageuse y occupe près de 20 hectares. Ce type de boisement a pris la place, au fil du temps, des grands tapis herbacés humides et des saulaies marécageuses. Mais l'extension actuelle des plantations d'aulnes et de peupliers vient bouleverser et fragiliser l'équilibre précaire de ce site.

FRAGILE PETIT TRÉSOR HUMIDE

Néanmoins, les résultats du diagnostic sont plutôt encourageants. Ils révèlent la présence d'une assez bonne diversité biologique. Ainsi, 29 espèces d'oiseaux ont été dénombrées dont certaines sont protégées nationalement et/ou dans le cadre de directives européennes comme le Busard cendré, l'Accenteur mouchet, ou le Lorient d'Europe. Rousserole effarvatte et Hypolaïs polyglotte ont été trouvés dans les roselières situées au cœur du marais, Bruant jaune et Tarier pâtre dans les zones prairiales humides de l'aval.



Bruant jaune

Dans les zones les plus humides se côtoient des plantes comme le Populaire des marais, l'Ail des ours, le Phragmite commun, la Menthe aquatique, l'Iris jaune, Salicaire des marais, ou encore la Reine des prés. Des souches sauvages de groseilliers rouges et groseilliers à maquereaux sont également présentes, espèces peu courantes bien que non protégées. La présence de prairies denses de roseaux et de hautes plantes herbacées vivaces atteignant parfois 2 m de hauteur constitue un complexe écologique très riche.

A noter que le marais comporte un grand nombre de saules têtards, aujourd'hui délaissés. Ils étaient utilisés par le passé comme bois de chauffage.

Les mares, très nombreuses, ont des formes et des tailles diverses. Elles tirent leur origine de l'activité textile et du rouissage du chanvre. Aujourd'hui ce sont des mares forestières ayant un potentiel écologique intéressant pour les amphibiens tels tritons palmés ou alpestres, grenouilles agiles et grenouilles vertes.

Au niveau du fonctionnement hydrologique, l'étude a montré une dynamique de vieillissement de la zone humide. Elle se caractérise par une fermeture du marais et le comblement progressif des mares par la végétation. Si rien n'est fait, ce processus aboutira à terme à l'assèchement des milieux aquatiques, ce qui serait fort préjudiciable à la biodiversité.

Depuis 2000, une station de captage d'eau potable a été construite dans le centre du marais. Elle alimente le réseau des trois communes. La problématique de la qualité de l'eau est donc primordiale sur le site, tant au niveau du cours d'eau lui-même que des nappes d'eau souterraines.

Or, le marais est localisé dans une cuvette. Il réceptionne donc les eaux de ruissellement de l'ensemble des terrains en amont et les restitue au cours d'eau. Le Longsols présente une eau de



Cœur du marais de Longsols

qualité moyenne. Le marais, qui devrait jouer un rôle d'épuration de cette eau, ne remplit plus cette fonction car l'eau y transite trop rapidement.

Dans ce contexte, la préservation de la zone humide et la restauration de son fonctionnement hydrologique sont des enjeux majeurs au vu des services rendus, notamment dans les processus de filtration des pollutions s'écoulant dans le bassin versant, et de régulation du débit du Longsols en captant puis restituant les eaux en période d'étiage.

La restauration de la ripisylve (zone de boisement en rive du cours d'eau) ainsi que la création de haies champêtres constitueraient des corridors écologiques intéressants pour les animaux et permettraient, en outre, d'améliorer la qualité des eaux du Longsols. La réouverture des mares forestières favoriserait le développement des populations d'amphibiens, de libellules et d'oiseaux.



Le Longsols en amont

De nombreuses pistes d'actions sont donc ressorties de l'étude réalisée en 2012. Le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient va maintenant évaluer leur faisabilité pour permettre de restaurer la qualité écologique et hydrologique de ce marais, petit joyau humide de Champagne crayeuse.

Pascale Larmande

LA SAINTERIE DE VENDEUVRE-SUR-BARS

LEON MOYNET (1818-1892), créateur de la Sainterie

La vie de Léon Moynet peut être scindée en deux parties :

- De 1841 à 1860 environ :

Le hasard de la vie fait qu'en 1841, L Moynet, alors âgé de 23 ans, fait une halte à Troyes où il rencontre à la cathédrale le sculpteur Valtat. Impressionné par notre jeune homme, celui-ci lui confie la réalisation d'une quarantaine de statues : L. Moynet s'était perfectionné à Paris dans la statuaire sous l'habile direction de M. Valois, membre de l'Institut.

La même année, les artistes troyens l'accueillent à l'exposition qu'ils organisaient dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville de Troyes. L. Moynet y expose un ange. Sa carrière de sculpteur est désormais lancée.

En mai 1842, l'abbé Charles, curé de Magny-Fouchard, commande à L Moynet deux autels latéraux pour orner son église. Il mettra deux ans pour réaliser cette œuvre toujours visible à Magny-Fouchard.

Cette année là, il achète une grange au milieu des vignes à la sortie de Vendevre en direction de Troyes. Pour avoir une idée du lieu, il faut examiner le plan-terrier de Vendevre où le paysage de la vallée de la Barse n'avait pas été défigurée par la construction de la voie ferrée Troyes-Chaumont.

C'est le point de départ de son implantation à Vendevre où il crée « Les Ateliers de Sculptures en Terre Cuite » (dénomination de la Sainterie sur les catalogues de l'époque).

A 24 ans, L. Moynet réalise des statues et des autels pour des églises de la région de Vendevre, un recensement est en cours. En 1859, l'atelier de l'artiste-artisan compte 3 ouvriers mais pas encore de Sainterie, ni de Paradis. Aujourd'hui, ses premières œuvres sont en partie classées.

- de 1860 à 1890 :

Avec l'expérience, la volonté et les demandes, l'œuvre de L Moynet va prendre une autre dimension, grandement facilitée, en 1857, par l'arrivée de la voie ferrée Troyes-Chaumont.

Cette période marque la naissance et le développement de la Manufacture d'Art Chrétien de Vendevre. Dès 1878, une salle

d'exposition des productions qui deviendra le « Paradis » est ouverte à Vendevre.

En septembre 1890, L Moynet cède son entreprise à son comptable Honoré NICOT contre une rente viagère mensuelle de mille francs. Il se retire alors à Paris où il décède en 1892.



Saint Nicolas Jully-sur-Sarce



Saint Nicolas Beurey



Saint Nicolas Lusigny



Saint Nicolas Fralignes

Témoignage

Extraits d'une lettre de Léon Moynet de 1877 :

« La création de mon établissement artistique date de 35 ans. Sur ce chiffre il a fallu, pour étudier tous les moyens de reproduction en terre, de cuisson, de décoration, d'ordre, d'administration, une silencieuse élaboration de 18 ans. Après quoi cet établissement artistique et industriel prit un essor assez rapide et devint, à la fin de la seconde période et successivement, ce qu'il est aujourd'hui.

Avec un personnel toujours croissant d'ouvriers, qui est actuellement de 80, il se fabrique à peu près 1000 statues par mois, dont 6 à 800 s'envoient dans toutes les directions à l'adresse du clergé français et étranger. Ma clientèle étrangère embrasse à peu près toutes les parties du monde catholique.

Le commerce français s'empare à présent d'une bonne partie des produits de ma maison...

C'est pourquoi j'ai toujours soin de tenir en magasin un supplément de 4000 statues...

Tous les modèles de statues, consoles et pinacles de tous styles sont traités à l'établissement même.

Donc un personnel d'artistes sculpteurs est compris dans le chiffre ci-dessus, ainsi qu'une trentaine de décorateurs de talent pour décorer de magnifiques ornements, les vêtements des saints...

Plusieurs mouleurs sont occupés à la confection des moules servant à reproduire les statues.

La quantité de plâtre fin employé au moulage monte à 100 000 kilos par an. Une usine à vapeur, affectée à la fabrication de ce plâtre, est montée dans l'établissement même...

L'établissement m'appartient... je suis à même de vendre très bon marché. C'est ce que je fais pour mettre mes produits à la portée de toutes les bourses ».

E, UNE MANUFACTURE D'ART CHRÉTIEN

LA SAINTERIE DE VENDEUVRE ET LA FAMILLE NICOT (1890-1962)

Honoré Nicot, nouveau chef d'entreprise, va poursuivre l'œuvre de L. Moynet en maintenant la ligne artistique, en gardant les modèles traditionnels et en les enrichissant de décorations qui les rendent plus conformes au goût du jour. Il développe aussi le secteur des chemins de croix dont les nouveaux modèles sont créés par Désiré Briden ce qui aura pour conséquence l'agrandissement de l'usine. Il construit un bâtiment de 400 m² pour abriter le four « d'en bas ».

Pendant cette période d'Age d'Or, la manufacture emploie une centaine d'ouvriers.

La production s'accroît, les débouchés se multiplient surtout à l'étranger : Italie, Espagne, Brésil, Autriche, etc.

À l'Exposition Universelle de Paris en 1900, la statue du Sacré-Cœur de Jésus (bras étendus) reçoit une mention honorable causant le désespoir des ouvriers. Cette statue restera jusqu'à la fin au centre du Paradis et n'est pas étrangère au titre d'« Avocat de Saint Pierre de Rome » décerné par le Pape Saint Pie X à Honoré Nicot, titre déjà attribué à son prédécesseur L. Moynet par le Pape Pie IX pour la « chaire de Saint Pierre ». H. Nicot fut décoré de la Médaille de l'Étoile d'Orient de Jérusalem le 20 Novembre 1898.

À son décès en 1905, l'entreprise est remise entre les mains du fils d'Honoré Nicot : Henri, alors âgé de 20 ans est appelé à une lourde succession.

En effet, la loi de séparation de l'Église et de l'État en 1905 va porter un coup sévère à la fabrication des statues religieuses. Malgré cela, en 1909, la traduction en anglais du catalogue accroît les ventes à l'étranger : Australie, Japon, etc. En 1914, paraît la

30^e édition du catalogue, la plus importante de toutes qui consacre l'apogée de la manufacture d'Art Chrétien, parvenue à un sommet qui ne sera jamais dépassé.

Dès le début de la Première Guerre Mondiale, une partie des bâtiments est réquisitionnée. Henri Nicot est mobilisé. Il est tué au combat en Picardie, le 19 Juillet 1918.

Aidée par un directeur commercial, c'est alors sa Veuve qui assume courageusement la direction de la manufacture, laquelle retrouve un rythme soutenu.

La Sainterie crée et édite alors des monuments aux morts, comme celui de Lusigny-sur-Barse et des plaques commémoratives, réalisés par des sculpteurs, tels Dufrasne de Paris et Meffroy de la Sainterie.

Reprenant l'entreprise de ses parents en 1936, René Nicot doit faire face à la crise du culte des saints. Pour cela, il s'adapte en éditant des œuvres modernes du R.P. Marie-Bernard, trappiste et sculpteur (Ste Thérèse de l'Enfant Jésus, Notre Dame de la Salette, Notre Dame de la Confiance, etc.).

Il crée également une branche profane de « Terre cuite d'Art » avec têtes d'Antiques grecs, animaux, bustes, serre-livres, etc. Puis, il s'oriente sur des fabrications pour les bâtiments : les carreaux flammés dont le veronico (brevet de l'architecte Michel Marot), carreaux de forme trapézoïdale que l'on peut voir dans l'église Saint Bruno à Troyes, à l'école élémentaire de Jean-Jaurès (façade Bourse et cour intérieure), quai des Comtes de Champagne mais aussi en Haute Savoie, Alsace et Ile-de-France.

L'année 1961 marque l'arrêt de la fabrication de statues.

Maurice Bellenoue



Une fois sortie du moule, la statue est reprise par un sculpteur qui assure les finitions.



L'estampage consiste à étaler dans le moule une couche d'argile de 1 à 2 cm d'épaisseur. L'estampeur y laisse la trace de ses doigts. Des épars en terre viennent renforcer les surfaces.

Fabrication d'une statue en argile (terre cuite)

À partir d'un dessin, l'œuvre originale est créée en terre par un sculpteur, puis répétée par lui en huit dimensions (de 0,45 à 2 m). La réduction ou l'agrandissement s'effectue par des modelages spécifiques. Ainsi chaque type, quelle que soit sa grandeur est une œuvre à part. Pour reproduire la statue en un nombre indéfini d'exemplaires il faut un moule. Pour obtenir ce moule, on enduit de plâtre la statue modèle, en pressant bien le plâtre pour qu'il s'insinue dans tous les détails du modèle. Puis le plâtre est découpé en autant de pièces que possible pour qu'on puisse dégager aisément le modèle. Une chape est nécessaire pour reconstituer le moule à partir des pièces. Sur l'ensemble des parois du moule, l'estampeur, avec ses mains, étale l'argile d'une couche uniforme de un à deux centimètres d'épaisseur.

Au bout du temps nécessaire au premier séchage, on déshabille l'épreuve de toutes ses pièces et on obtient alors une reproduction exacte au modèle.

Chaque statue, au sortir du moule est reprise par un artiste pour être sculptée, fouillée, perfectionnée à loisir et devenir par ce travail, une création unique.

Plusieurs manipulations délicates sont encore nécessaires pour parachever l'œuvre : la cuisson, à 900°C pour les statues exposées en intérieur et à 1400°C pour celles exposées en extérieur ; puis la décoration suivant les goûts des clients.



À 1400° pour l'extérieur "terre de fer"



À 900° pour l'intérieur

Vous avez aimé cet article ? Alors venez en découvrir davantage lors de notre circuit guidé « Léon Moynet, la Sainterie et ses œuvres », commenté par Maurice Bellenoue le dimanche 16 juin 2013.

Circuit d'une après-midi pour découvrir 4 églises du Parc à travers l'œuvre de la Sainterie.

RDV à 14h00 sur le parking de l'église de Vendevre-sur-Barse. Covoiturage

Tarifs : 3 € pour les adhérents, 5 € pour les non-adhérents.

Inscriptions sur place.

IL ÉTAIT UNE FOIS UN GÉANT QUI « CACHAIT DANS LES CIEUX SON FRONT MAJESTUEUX... »

Jean Racine



Le cèdre avant la foudre

ACTUALITÉS DU PARC

Écomusée

Le comité syndical du 15 mars dernier a entériné le rachat de la totalité des bâtiments de l'écomusée à la commune de Brienne la vieille pour une somme de 20000 euros. La situation de l'écomusée était jusqu'à maintenant plutôt ambiguë puisque les bâtiments appartenaient à la commune de Brienne la vieille, les collections à l'ASPRA alors que le fonctionnement relevait du PNRFO.

Le Parc étant propriétaire, il pourra donc être porteur du projet lors des indispensables travaux de rénovation, solliciter les subventions nécessaires et récupérer la TVA sur ses investissements. Une bonne nouvelle donc pour un équipement et une association qui nous tiennent à cœur !

Nouveau bateau sur le lac d'Orient

Lors du comité syndical du 20 décembre 2012, un important débat s'était instauré entre partisans et adversaires de donner aux propriétaires du bateau croisière « l'Orient » l'autorisation nécessaire leur permettant de faire de la petite restauration à quai en plus de la restauration en navigation. Depuis M. et M^{me} Collot, les propriétaires ont fait part de leur départ pour la Haute-Loire.

Un nouveau bateau est déjà arrivé et une convention accordée à l'unanimité pour 10 ans lors du comité syndical du 15 mars, permet aux nouveaux exploitants d'effectuer de la restauration tant en navigation qu'à quai !

Si on peut se réjouir qu'une solution ait été trouvée avant la prochaine arrivée de touristes on peut tout de même s'étonner de la rapidité avec laquelle cette convention a été obtenue quand on pense aux difficultés rencontrées par les précédents exploitants !

Un cèdre du Liban qui comme tous les arbres avait commencé brindille.

Il avait été planté en 1848, sur la place du village, comme arbre de la liberté dans ce qui était à l'époque la cour de l'école de Courteranges. Il y a vu grandir de nombreuses générations tout en s'épanouissant lui-même.

Bien que l'origine de son espèce ne soit pas locale, ce conifère aux longues aiguilles s'est fort bien acclimaté à notre territoire. Son corps pyramidal s'est élargi avec l'âge. Ses branches basses fortes et presque horizontales se sont déployées.

Il s'est imposé seul maître de la cour lorsque l'école a été déplacée. La maison qu'il ombrageait est devenue succursale des coopérateurs de Champagne, puis propriété particulière de M et M^{me} Jollard.

Arbre remarquable, monument naturel, il est devenu fierté du village.

Dans le guide de l'Aube mystérieuse, édition de 1988 l'Abbé Durand indique que « sa cime est visible depuis la nationale 19 ». En 1998, la circonférence de son tronc est mesurée à 3,65 m à hauteur d'homme.

Et puis est arrivée la tempête de 1999 qui a arraché la cime du cèdre. Quelque temps après, ses fruits ont pour la première fois produit des graines.



La foudre

Ebranlé mais solide, l'arbre est resté en place jusqu'à ce que 10 ans après, la foudre de mars (inhabituelle) ne l'atteigne douloureusement.

Après avoir été source d'admiration, il devenait source d'inquiétude pour les propriétaires de la maison toute proche. Les spécialistes ont confirmé le danger que représentait sa chute maintenant

possible et il a donc fallu se résoudre à l'abattre par sécurité.



Abattage du cèdre

Trop gros, il ne pouvait être transporté vers une scierie et devait terminer en bois de chauffage.

Erwin Schriver et JL Oudéard de l'Association des moulins à vent Champenois n'ont pu s'y résoudre. Si le fût est resté sur place, ils ont découpé avec une tronçonneuse les grumes en un 1,50 m afin qu'elles soient transportables, puis Jean-Charles Vautrin, menuisier de Bréviandes a taillé dans le tronc du cèdre abattu un comptoir d'accueil sculpté de toute beauté installé aujourd'hui dans la grange du moulin à Dosches. D'autres plateaux issus du cèdre y sont également en attente de transformation.



Le cèdre dans le bureau du Moulin de Dosches

Le cèdre de COURTERANGES aura donc une seconde vie, pendant que plusieurs de ses enfants grandissent près de son ancien emplacement. Ils atteignent aujourd'hui 80 cm et devraient prochainement être implantés définitivement.

Pour les libanais, le cèdre est symbole d'espoir, de liberté et de mémoire...

« Les cèdres du Liban sont les reliques des siècles et de la nature, ils savent l'histoire de la terre mieux que l'histoire elle-même » A. De Lamartine

Puisse celui-ci nous raconter encore beaucoup d'histoires...

Armande Spilmann



Les graines du Cèdre donnent de petites pousses

Le Cèdre est l'emblème du Liban, on le retrouve sur son drapeau national. Il n'y existe plus maintenant que dans quelques forêts du nord comme celle de BCHARRE où 2 arbres seraient âgés de 3000 ans. Un sculpteur Libanais Rudu Rahmé a donné une seconde vie à un cèdre foudroyé de 3000 ans en transformant sur place ses troncs en une sculpture monumentale de 32 mètres de haut comportant nombre de figures humaines ou animales. Le premier cèdre du Liban, introduit en France en 1734, se trouve au jardin des plantes à Paris.

LES AMIS DU PARC S'INVITENT A TROYES

Aux portes du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, Troyes est l'épicentre culturel et touristique du département. La cité entretient depuis des siècles des liens étroits avec notre territoire. Elle y exerce ses influences artistiques et stylistiques, entérine le mythe des Templiers ou plus récemment développe la Vélo-voie des Lacs. A l'occasion d'une randonnée mensuelle, les Amis du Parc ont naturellement choisi de s'y rendre. Entre nature et culture, ce rendez-vous était orienté autour des requalifications récentes et à venir de nombreux espaces urbains et naturels.

Dimanche 10 février, sous un ciel nuageux et une température frôlant les 0°C, une centaine de marcheurs se sont donné rendez-vous place Charlemagne à Troyes, à proximité des anciens abattoirs, pour une visite commentée d'environ 9 km. Les randonneurs, accompagnés de Gérard SCHILD, découvrent d'abord les vestiges de l'ancien rempart médiéval, boulevard Danton, avant de se rendre place Saint Nizier où l'attention est portée sur le monogramme d'Henri II et de Catherine de Médicis au-dessus du portail nord de l'église Saint Nizier. Jean-Louis HUMBERT, notre second guide de l'après-midi, y ajoute quelques indications sur la requalification de la place et des bâtiments.

Reprenant le fil des rues, les marcheurs s'arrêtent à nouveau devant le plus visité des édifices de l'Aube : la Cathédrale dont le parvis reste un projet de réhabilitation pour l'avenir de la cité. De la Cathédrale à la place du Préau, il n'y qu'un pas pour parler du Palais des Comtes de Champagne et de la Collégiale Saint Etienne élevée par Henri I^{er} le Libéral. Ils laisseront place au canal du XIX^e siècle et à la place arborée que nous connaissons.

Puis, longeant les quais et la chaussée du Vouldy, les marcheurs s'interrompent momentanément devant l'ancienne usine Guy de Bérac. J-L Humbert y rappelle, non sans un trait d'humour, le sous-vêtement en coton blanc et ceinture bleu-marine bien connu semble-t-il des

marcheurs présents ce jour là. Le site doit accueillir le futur « Centre Européen Maille, Mode, Marque » de la ville, incluant les réserves muséales et une collection permanente sur la bonneterie troyenne.

D'un pas rythmé, les marcheurs se rendent ensuite au Parc des Moulins mis en valeur depuis plusieurs mois pour y créer un véritable poumon vert au cœur de la ville. Nous nous arrêtons quelques instants devant la maison de 1854 pour en apprécier la décoration et développer un bref historique. Sans attendre, les Amis traversent le parc remontant la rue des Bas-Trévois et le boulevard J. Guesde pour se rendre place de la Libération. Cette nouvelle pause offre à nos participants le loisir d'observer cette place requalifiée entre 2003 et 2008 ainsi que ses immeubles dont certains ont fait l'objet de restaurations et de mises en valeur de la part de leurs propriétaires.

La randonnée se poursuit devant l'Hôtel de Ville dont la fin des travaux sur la place

est prévue en 2013. A l'instar de la précédente, une trame d'eau est en cours d'installation. La façade de l'Hôtel de Ville, désormais dévoilée, surprend quelques marcheurs par sa beauté et son contraste



entre pierre de Tonnerre et colonnes de marbre noir. Encore quelques pas dans le Bouchon et nous voilà arrivés place Jean Jaurès, devant

la Bourse du Travail. Nouvellement restauré, ce lieu emblématique de l'emploi au début du XX^e siècle a repris toute son ampleur et parachève l'axe Zola.

Un peu de verdure pour continuer ce parcours en traversant sous les premiers flocons de neige, le Jardin du Rocher installé à l'emplacement des anciens fossés des remparts. Le kiosque à musique construit en 1889 suite au legs de Monsieur Brissonnet nous accueille à l'abri et nous permet d'aborder la restauration et la remise en eau de la Fontaine Argence. Enfin, nous revenons le long du Canal de la Haute-Seine pour découvrir sur toute sa longueur cette réhabilitation inaugurée en juillet 2012 avant d'aller nous réchauffer autour d'un vin chaud et de pains d'épices gentiment préparés par Ghislaine et Fanny.

Fanny PORTIER



Sauvegarde et Avenir de Troyes



Lors de notre ballade troyenne, nous avons fait appel à l'association Sauvegarde et Avenir de Troyes (SAT) pour nous apporter ses commentaires sur l'histoire, l'architecture et l'urbanisme de la ville. Jean-Louis Humbert, son président depuis janvier 2012, nous a fait l'amitié de nous accompagner, ainsi que Gérard Schild, administrateur.

La SAT est une association troyenne fondée en 1963, initialement pour sauver du péril le Vieux Troyes, en s'appuyant sur la Loi Malraux de 1962, concernant les Secteurs Sauvegardés. Chaque année, elle organise : conférences, visites de chantiers et visites thématiques. Elle veille à la cohérence urbaine et est consultée régulièrement par la ville de Troyes dans ses projets de réhabilitation. En 2013, l'association fête ses 50 ans de défense du patrimoine et du cadre de vie des troyens. L'année sera ponctuée d'événements et verra la réalisation d'un document retraçant l'histoire de cette association.

Nous adressons à nouveau tous nos remerciements à l'association et en particulier à son président.

Coordonnées de Sauvegarde et Avenir de Troyes : 24 quai Dampierre 10000 TROYES – 03 25 73 29 69 et pour en savoir plus <http://www.sattroyes.fr/>

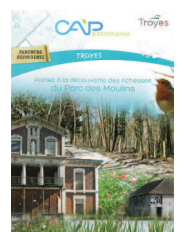
Le Parc des Moulins



Sur près de 20 hectares et bordé par la Seine, le Parc des Moulins est un vaste espace de verdure choisi par la ville pour en faire un poumon vert à deux pas du Bouchon. Aménagé dès les années 1980, la ville mène actuellement diverses réflexions pour en faire un lieu de nature, de loisirs et de convivialité. Traversé par la vélo-voie, le Parc se divise en 4 espaces dont 9 hectares de boisement ayant fait l'objet dès 2010 d'un chantier d'insertion pour le remettre en état. Aujourd'hui, le Sentier des Arbres d'environ 1,2 km permet de partir à la découverte des essences de 24 arbres et de leurs particularités.

Également, la ville vient d'éditer un parcours de découverte consacré au Parc des Moulins. En famille, le visiteur est sensibilisé aux questions écologiques et environnementales du Parc sans en oublier l'architecture des Moulins et de la maison centrale.

Pour plus d'informations, ces documents sont disponibles à l'Hôtel de Ville de Troyes et à l'association des Amis du PNRFO. Suivez également l'avancée des aménagements du Parc en ligne : <http://sites.troyes.fr/spip.php?rubrique1>



RANDONNÉES

(2 euros pour les non adhérents et gratuit pour les adhérents hors randonnée au crépuscule)

Samedi 13 avril

Randonnée des Fontaines

RDV à 14h00 place de la mairie
à Saint-Léger-sous-Brienne



Randonneurs

Samedi 25 mai

Randonnée

« Les orchidées de Luyères »

RDV à 14h00 devant la salle des fêtes
de Luyères

Vendredi 28 juin

Randonnée au crépuscule

« Les chênes de Jacques Loiseau »

RDV à partir de 18h15 place de la mairie
de Courteranges

Prévoir lampes de poches et bougies

SUR RÉSERVATION

(10 € pour les adultes, 8 € pour les adhérents
et 5 € pour les enfants)



Orchidées *Orphrys Bourdon*

VISITES ET CIRCUITS GUIDÉS

(2 euros pour les non adhérents et gratuit pour les adhérents hors circuits guidés)



Samedi 11 mai

Découvrez mon village de Thennelières

RDV à 15h00 devant l'Église

Dimanche 26 mai

**Découvrez mon village d'Épagne
NOUVEAU**

RDV à 15h00 devant la Mairie

Samedi 01 juin

**Découvrez mon village
de Maizières-Les-Brienne**

RDV à 15h00 devant la salle des fêtes

Dimanche 09 juin

Visite guidée de l'Espace Faune

par Thierry Tournebize
RDV à 10h00 sur le parking de l'Espace faune
(entre Géraudot et Piney)

Dimanche 16 juin
**Circuit guidé « Léon Moynet,
la Sainterie et ses œuvres »**

par Maurice Bellenoue
RDV à 14h00 devant l'Église
de Vendeuvre-sur-Barse

SUR INSCRIPTION

(5 € pour les non-adhérents
et 3 € pour les adhérents)



Autel de l'église de
Magny-Fouchard

Samedi 22 juin

Découvrez mon village de Dienville

RDV à 15h00 devant la Halle

Samedi 29 juin

**Circuit guidé « Histoires de vitraux, vitrail
dans l'histoire des églises du Parc »**

Par Malika BOUMAZA et Fanny PORTIER
RDV à 9h à la maison des Lacs
de Mesnil Saint Père - **SUR INSCRIPTION**

Samedi 06 juillet

**Circuit guidé « De Troyes à Bar-sur-Aube :
Les Foires de Champagne »**

Par Jean-Claude CZMARA et Gérard SCHILD
RDV à 9h à la grange de Lusigny-sur-Barse
SUR INSCRIPTION

LA LUDOTHÈQUE LA GIRAFE FÊTE SES 10 ANS !



Déjà 10 ans que la Girafe parcourt le département et propose différentes animations conviviales autour du jeu. Cette année, elle organise un grand festival ludique à l'occasion des 10 ans de sa ludothèque itinérante. Elle organise notamment un pique-nique ludique le **dimanche 9 juin 2013 à Dosches** (de 10h à 18h) où petits et grands partageront un bon moment en famille autour de jeu.

Pour plus d'informations, contactez Laetitia GOURLET au 06 65 92 10 10.

ANIMATIONS CULTURELLE ET CONFÉRENCE

Vendredi 05 avril

Conférence « Les oiseaux des Grands Lacs de Champagne » par l'équipe du PNRFO, La Ligue de Protection des oiseaux et J-M THIOLLAY, ornithologue.

RDV à 20h00 à la salle polyvalente de Dosches - Entrée libre

Vendredi 17 mai

Concert de Gospel par la chorale Couleurs Gospel
RDV à 20h30 à l'église d'Unienville
Participation libre



J'ADHÈRE À L'ASSOCIATION LES AMIS DU PARC : JE M'ABONNE À L'ESCARBOUCLE (à découper ou à recopier)

FICHE D'ADHÉSION 2013

Nom	Prénom
Date de naissance	Profession
Adresse	
Code postal	Localité
Téléphone	E-mail

Adhésion individuelle + Escarboucle : 22 € Adhésion famille + Escarboucle : 30 €
 Abonnement Escarboucle seul : 15 € Membre bienfaiteur + Escarboucle : au-delà

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES POUR LES ADHÉSIONS FAMILLES

Noms et prénoms des autres membres de la famille :

60 % des dons sont déductibles de votre imposition

Le chèque est à libeller à l'ordre de : "l'Association des Amis du Parc"

et à envoyer à l'adresse : **Mairie de Dosches - 4, rue du Grand Cernay - 10220 DOSCHES**

Tél. 03 25 41 07 83 - E-mail : aap.pnrfo@wanadoo.fr - Site : <http://www.amis-parc-foret-orient.fr>

L'ESCARBOUCLE. Périodique édité par l'Association des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
Maison du Parc - 10220 PINEY

Directeur : André Thiennot
Comité de rédaction : A. Spilmann, Y. Peuch, V. Lamblin, A. Wiczorek, A. Jean-Pierre, MP Framery, MF Barret, JP Voulinot, G. Labille, F. Portier G. Simmonot.
Crédit photographique : Association des Amis du Parc et PNRFO

Mars 2013 - ISSN 0999-4998
D'après une maquette de C. DAGUERRE & N. JUNCK sur les presses de l'Imprimerie NÉMONT S.A.

Z.I. RUE DE L'EUROPE - 10200 BAR SUR AUBE

Imprimé sur papier recyclé 100 %.

Conservation en archives de 200 ans.

Toute reproduction, même partielle d'articles est interdite sans autorisation.

© L'ESCARBOUCLE - PINEY - 2005

Marque déposée.

